

ANFG**ASSOCIATION NATIONALE DE FORMATION EN GÉRONTOLOGIE**

105 rue des Mourettes - 26000 Valence

04.82.85.49.58 - info@anfg.fr

SIRET 48212210800046

Déclaration d'activité n°84260342926 auprès de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes

BULLETIN D'INSCRIPTION
A UN OU PLUSIEURS BLOCS DE COMPÉTENCES
DE LA CERTIFICATION DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENTS GÉRONTOLOGIQUES

À envoyer par mail à info@anfg.fr ou direction@anfg.fr

Intitulé du ou des blocs :

.....

Dates :

Lieu :

Renseignements administratifs apprenant ⁱ

Nom usuel :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Fonction :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° de sécurité sociale :

Tél. mobile personnel :

Email pour accès à la plateforme digitale :

☐ Cocher la case si le stagiaire présente un handicap nécessitant des conditions particulières

Situation de l'apprenant

☐ salarié ☐ travailleur indépendant

☐ demandeur d'emploi ☐ bénévole

☐ autre :

Établissement de l'apprenant :

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Personne à contacter :

Fonction :

Mail et téléphone :

SIRET établissement :

Prise en charge financière :

☐ stagiaire lui-même ☐ établissement ☐ Pôle emploi

☐ CPF (montant mobilisé :))

☐ Autre (précisez :))

☐ **Dans le cas d'un financement CPF, vous vous engagez à passer l'épreuve de certification à Valence** (obligation prévue par l'article L.6323-6 du Code du travail et par les conditions d'utilisation de Mon Compte Formation)

Merci de préciser vos attentes

.....
.....

Merci de transmettre les pièces justificatives suivantes :

- copie de la certification / titre / diplôme de niveau 6
- pièce d'identité
- contrat / fiches de paie démontrant l'expérience attendue (management d'équipes d'au moins 3 personnes)
- attestation de l'employeur précisant les fonctions exercées dans le cadre de l'expérience attendue (management d'équipes d'au moins 3 personnes)
- CV détaillé
- lettre de motivation détaillant la motivation à travailler dans le secteur gériatologique, ainsi que la manière dont l'expérience d'encadrement pourra être réinvestie dans la formation Directeur d'établissements gériatologiques.

ⁱ Ces éléments sont essentiels pour nous permettre de renseigner les informations légales de votre certification auprès des services de l'état en fin de parcours